



le Dossier

924 - 1924

IL Y A CENT ANS... BAYEUX FÊTAIT SON MILLÉNAIRE

PAGE 12

Les participants s'installent dans les calèches stationnées rue Tardif avant de défiler dans les rues de Bayeux lors des fêtes du millénaire en juin 1924.

© Collection du MAHB

et aussi...

PAGE 4
Prévention jeunesse
Le 14 au 3 DIX-HUIT

PAGE 10
Graine de Mots
Découverte et diversité



Bayeux **a** vivre 103

Sommaire

UN CHAPITRE À ÉCRIRE 4
PRÉVENTION JEUNESSE
LE 14 AU 3 DIX-HUIT

UNE IDÉE À SUIVRE 6
AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT
DES BÉNÉFICIAIRES TÉMOIGNENT

UN SUJET À COMPRENDRE 8
URBANISME
DES RÈGLES À RESPECTER

UN TEMPS FORT À NE PAS MANQUER 10
GRAINE DE MOTS
DÉCOUVERTE ET DIVERSITÉ

le Dossier

UNE VILLE À EXPLORER 12
924 - 1924
IL Y A CENT ANS...
BAYEUX FÊTAIT
SON MILLÉNAIRE

UN AVENIR À CONSTRUIRE 14
RÉSIDENCE BELLEVUE
NOUVEAU CHAPITRE

DES INFOS À NOTER 16

DES OPINIONS À EXPRIMER 18

DES BAYEUSAINES À CONNAÎTRE 19
FRANCINE ET BERNADETTE
LUTINS DU PÈRE NOËL

LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA VILLE DE BAYEUX Directeur de la publication : Patrick Gomont - Directrice de la communication / Responsable du magazine : Anne-Lise Ordonez - Rédacteur-coordonateur : Claire Beauruel. Comité de rédaction : Erwan Gouédard, Christine Cabon, Loïc Jamin, Françoise Jean-Pierre, David Lemaesquier, Frédéric Oblin, Arnaud Tanquerel, Jean Lepaulmier. Mise en page : Zenial agency - Impression : Imprimerie Moderne de Bayeux - Crédits photographiques : Bayeux MAHB, James Ledolley, Ville de Bayeux, Stéphane Maurice, Studio Le Temps d'un regard, Arthur Crestani, Rodolphe Haustraete, Jean-Michael Seminaro, Poulettes, Fabienne Rappeneau HD, Stephen Vincke, UNIK Studio Graphique, Archives du Calvados, Christèle Leclerc.

N°ISSN : 2646-0580

Prix Bayeux : 30 ans d'hommages

Lancé en 1994 à l'occasion du 50^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie pour rendre hommage aux journalistes présents en 1944, le Prix Bayeux a vécu en octobre dernier sa 30^e édition. Un anniversaire marqué par le conflit israélo-palestinien avec de nombreux reporters saluant Bayeux depuis le terrain de conflit. Nicolas Poincaré s'est notamment adressé à une salle comble lors de la soirée de remise de prix qu'il anime habituellement et dont il a exceptionnellement confié les rênes à son prédécesseur Lucas Menget. Parmi les journalistes présents, l'immense photoreporter Don McCullin a présidé le jury professionnel et marqué Bayeux de son empreinte. L'exposition « L'autre Débarquement : les correspondants de guerre en Normandie », proposée à l'Hôtel du Doyen, a quant à elle ouvert la voie vers les commémorations de juin prochain. Comme l'a souligné Patrick Gomont, Maire de Bayeux, « dans un monde idéal, le Prix n'aurait pas de raisons d'être. Mais la cruauté des Hommes est bien souvent sans limites. À chaque édition sa nouvelle guerre et, hélas, la 31^e édition s'écrit déjà sous nos yeux ». Rendez-vous du 7 au 13 octobre 2024.

C'est officiel ! Bayeux accueillera du 15 au 18 juillet 2024 la délégation olympique des réfugiés dans le cadre de la préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Créée en 2016, cette équipe regroupe des athlètes réfugiés qui, en raison de leur statut, ne peuvent ou ne veulent appartenir à une équipe nationale. Elle leur permet de poursuivre leur carrière sportive et de se construire un avenir.

Bayeux Olympique



Tempête Ciarán



La tempête Ciarán a touché Bayeux jeudi 2 novembre 2023. De nombreux arbres sont tombés, notamment sur le Bypass, place Québec, avenue Conseil ou encore place de Gaulle. Pleinement mobilisés pour accompagner les habitants, les services municipaux ont œuvré sans relâche durant les jours qui ont suivi pour libérer les routes, pistes cyclables et chemins piétons.

Au plus près



La police municipale de Bayeux se délocalise : un après-midi par semaine, elle s'installe au sein des Espaces Argouges ou Saint-Jean pour échanger avec les usagers. Ouvertes à tous les habitants pour traiter des problématiques du quotidien, ces permanences servent prioritairement à accueillir les victimes de violences intrafamiliales. Plus d'informations sur bayeux.fr (rubrique Vivre à Bayeux > Sécurité).

Petite enfance



Samedi 25 novembre, les futurs parents et les parents d'enfants de 0 à 6 ans avaient rendez-vous au Pôle Petite Enfance pour y rencontrer les professionnels de la petite enfance à Bayeux. Organisé par le réseau « Histoires d'être parents », ce rendez-vous permet chaque année de présenter les modes d'accueil mais également l'offre culturelle et sociale bayeusaine. Les petits Bayeusains nés en 2023 ont également été accueillis lors d'une cérémonie où chacun a reçu son diplôme du jeune citoyen !



Patrick GOMONT
Maire de Bayeux

édito

SOYONS AU RENDEZ-VOUS !

L'année 2024 s'annonce historique pour Bayeux ! Au début de l'été, en l'espace d'un mois et demi, notre ville va s'associer à deux des événements les plus retentissants organisés en France et dans le monde : le 80^e anniversaire du Débarquement et les Jeux Olympiques et Paralympiques. Et notre ville de 13 000 habitants tiendra un rôle important à l'occasion de ces deux rendez-vous majeurs. La première grande date est fixée le 30 mai avec l'accueil de la Flamme Olympique. Une célébration du sport inédite à Bayeux et pour laquelle nous lançons un appel à projets pour la transformer en grande fête. Nous serons au rendez-vous de cette 33^e olympiade de l'Histoire. Et de quelle manière puisque nous aurons l'honneur d'accueillir l'équipe olympique des réfugiés du 15 au 18 juillet. Un privilège conquis de haute lutte face à 40 candidatures (dont la Ville de Paris) et qui nous permet de nouer un partenariat étroit avec le Comité International Olympique pour héberger une des délégations les plus médiatisées de ces Jeux. Entre temps, nous aurons vécu le 80^e anniversaire du Débarquement, la dernière grande célébration de cet épisode iconique de l'Histoire mondiale en présence de plusieurs de ses acteurs. Là encore, pendant quatre jours, les projecteurs du monde entier seront braqués sur notre région et Bayeux, première ville libérée du continent. À quelques mois de ces rendez-vous importants pour le rayonnement, l'attractivité, l'identité de notre cité, mais aussi les relations et la solidarité entre ses habitants, j'invite et encourage toutes les Bayeusaines et tous les Bayeusains à y prendre part, à se les approprier. À y participer. Aidez-nous à rendre votre ville la plus belle et la plus accueillante possible. Apportez votre pierre à ce bel édifice que nous construisons ensemble depuis deux décennies.

Joyeux Noël et bonne fêtes de fin d'année à tous.

Bien sincèrement.

Prévention jeunesse

LE 14 AU
3 DIX-HUIT

Le 1^{er} septembre dernier, « Le 14 Calvados Prévention Jeunesse » – établissement public départemental de prévention spécialisée – a posé ses valises au 3 DIX-HUIT. Deux éducateurs y assurent des permanences hebdomadaires en plus d'une présence accrue aux quatre coins de la ville.

Caen, Mondeville, Lisieux et Bayeux. Ces quatre villes accueillent le dispositif départemental « Le 14 ». Sa mission ? Prévenir la marginalisation des jeunes et les accompagner dans leur construction professionnelle, scolaire, familiale, culturelle, sociale... Impossible de lister de manière exhaustive les champs d'action du 14 tant ces derniers sont divers, variés et propres aux besoins des jeunes et des territoires. Premier

maillon d'une chaîne de partenaires œuvrant pour la protection de l'enfance, « Le 14 » se traduit sur le terrain par la présence d'éducateurs qui ont à cœur l'accompagnement individuel ou collectif de leur public cible. À Bayeux, Marie et Lucas vont à la rencontre des 11-25 ans de différentes manières : établissements scolaires, activités sportives, événements culturels, permanences... Tous les leviers sont bons pour

Un accompagnement gratuit pour les 11-25 ans

entrer en contact avec les adolescents et jeunes adultes bayeusains. Et il est un lieu qu'ils fréquentent tout particulièrement pour toucher les plus isolés : la rue. Celle-ci devient alors espace d'écoute et d'échange, place de choix pour informer, soutenir et conseiller.

LA VILLE DE BAYEUX EN SOUTIEN

Convaincue de la pertinence de cette action de proximité, engagée dans une politique jeunesse fondée sur la complémentarité des services et des structures, la Ville de Bayeux a répondu favorablement à la demande du Département du Calvados et soutenu « Le 14 » dans son déploiement. Aussi a-t-elle mis gratuitement à disposition des éducateurs un bureau au sein du 3 DIX-HUIT, structure municipale située en cœur de ville et à la croisée des publics.



le mot de...

Lydie Poulet
Maire-adjointe en charge
de l'action sociale et de
la politique de la ville

« Le 14 est une véritable main tendue en direction des jeunes qui en ont besoin. Les éducateurs font preuve d'une grande écoute, s'adaptent aux usagers et peuvent les réorienter vers les structures partenaires comme la Maison des adolescents, la Mission locale, les conseillers d'orientation, le CCAS de Bayeux... Cette prévention est essentielle pour enrayer la marginalisation et les difficultés qui en découlent. »

en bref



POUR QUI ?

Les Bayeusaines et Bayeusains de 11 à 25 ans et leurs familles, ayant besoin de soutien, d'accompagnement, d'une oreille attentive, de réponses à leurs questions...

ADAPTABILITÉ

Les éducateurs du 14 s'adaptent à chaque profil, chaque situation, chaque besoin. Ils font preuve d'une grande disponibilité et s'accordent selon le rythme des jeunes.

CONTACT

Marie : 06 60 49 89 64

Lucas : 06 60 49 80 97

Les deux éducateurs sont disponibles par téléphone et peuvent recevoir les jeunes lors de leurs permanences, sans rendez-vous, ou en dehors de celles-ci, sur rendez-vous.

Pratique

Permanences au
3 DIX-HUIT, place aux Pommes
les mercredis et vendredis
de 11h à 15h30

le14-equipebayeux@calvados.fr

AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DES BÉNÉFICIAIRES TÉMOIGNENT

En avril 2022, Bayeux Intercom lançait - aux côtés de la Ville de Bayeux - deux opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) pour accompagner de manière neutre et gratuite les propriétaires dans leurs travaux de rénovation de leur logement : une OPAH à l'échelle des 36 communes de Bayeux Intercom et une OPAH spécifique aux centres-villes de Bayeux et Port-en-Bessin-Huppain. Les premiers bénéficiaires bayeusains font part de leur retour d'expérience.

Les aides des OPAH s'adressent gratuitement aux propriétaires privés souhaitant réaliser des travaux dans leur résidence principale, dans un logement destiné à la location ou dans les parties communes d'une copropriété ou mono propriété. Elles sont accordées sous certaines conditions notamment de ressources ou de plafonnement des loyers, et dépendent également de l'âge du logement, des artisans choisis pour les travaux et de la date de début des interventions. Elles peuvent atteindre jusqu'à 80 % du montant des travaux et varient selon la nature de ces derniers, l'état initial du logement, sa localisation et le niveau de revenus des propriétaires. En plus de ce volet financier, les OPAH offrent un accompagnement technique : un conseiller se tient à la disposition des

propriétaires pour leur fournir des conseils administratifs, techniques, juridiques, financiers et sociaux et les accompagner depuis le montage du dossier jusqu'au versement des aides. ▲



Carine Bion-Hetet
Maire-adjointe en charge de l'urbanisme

le mot de...

« Dix-huit mois après leur lancement, les OPAH ont déjà permis à de nombreux ménages d'améliorer leur confort ou celui de leurs locataires. Les enveloppes débloquées sont toujours disponibles : porteurs de projet de rénovation ou d'adaptation, prenez contact avec le CDHAT ! L'opérateur accompagne gratuitement les demandeurs contrairement aux concurrents privés qui feront leur apparition à compter du 1^{er} janvier 2024. Attention aux démarchages abusifs : jamais les collectivités ne feront payer ce service ! »

*Une mono propriété est un ensemble de lots (immeuble) appartenant au même propriétaire.

CDHAT mode d'emploi

- 1 Contact et rendez-vous (permanence) avec le CDHAT
- 2 Visite technique du logement par le CDHAT
- 3 Établissement des devis par le propriétaire
- 4 Échanges avec le CDHAT
- 5 Validation des devis
- 6 Montage des dossiers de demande de subventions par le CDHAT
- 7 Réception des accords de subvention
- 8 Lancement des travaux
- 9 Paiement des factures par le propriétaire (en totalité)
- 10 Attestation de conformité des travaux et réalisation d'un diagnostic après travaux (dans certains cas)
- 11 Versement des aides au propriétaire

À noter

Les travaux sont lancés uniquement si les propriétaires sont en capacité de payer le reste à charge.

LE CHIFFRE

12 296 €

Montant moyen des aides obtenues par logement



ADAPTATION AU VIEILLISSEMENT/MAINTIEN À DOMICILE

« Mes enfants m'encourageaient depuis longtemps à effectuer des travaux d'adaptation de mon logement et notamment de ma salle de bains. Grâce au CDHAT et aux permanences organisées par Bayeux Intercom, j'ai profité d'un accompagnement à la fois technique et financier. En plus de constituer les dossiers de demande d'aides et de les transmettre aux financeurs, l'opérateur m'a conseillée sur les installations à faire dans ma salle de bains. Je suis désormais dotée d'une douche à l'italienne et de barres de maintien. Dans les faits, tout s'est passé très facilement et relativement vite. En tout, les travaux ont coûté environ 7 500 € ; avec les aides, je n'ai eu à déboursier que 2 900 €. J'ai par ailleurs reçu les subventions très rapidement et l'ANAH proposait même une avance que je n'ai pas réclamée. Je conseille donc vivement ce dispositif. »

Geneviève

PROPRIÉTAIRE OCCUPANTE, BAYEUX, SECTEUR DE L'OPAH GLOBALE

« Après avoir vu passer dans la presse l'information concernant les aides mises en place par Bayeux Intercom et la Ville, j'ai pris contact avec le CDHAT pour mon projet de travaux d'adaptation et de rénovation de mon appartement. Très ancien, celui-ci est énergivore et manque de confort durant les périodes froides. Grâce à l'opérateur mandaté par Bayeux Intercom - extrêmement sympathique, d'une patience et d'une disponibilité exemplaires, je tiens à le souligner - j'ai pu non seulement bénéficier d'un financement de mes travaux à hauteur de 72 % mais également naviguer dans les méandres administratifs des demandes d'aide. Sans le CDHAT, je ne sais pas si j'aurais mené le projet à son terme ! Aujourd'hui, les devis avec les artisans sont signés, le planning des interventions quasiment finalisé, et mon appartement sur le point d'être rénové. Dès l'année prochaine, j'aurai donc notamment une salle de bains adaptée avec douche et barre de maintien, une ventilation mécanique contrôlée et un logement isolé par l'intérieur. Fini l'inconfort ! »

Maria

PROPRIÉTAIRE OCCUPANTE, BAYEUX, SECTEUR DE L'OPAH SPÉCIFIQUE AU CENTRE-VILLE



LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

en bref

LES TRAVAUX ÉLIGIBLES

- 1 Les demandeurs peuvent prétendre aux aides de l'OPAH pour des travaux de :
 - › rénovation énergétique
 - › adaptation du logement (maintien de la personne en perte d'autonomie, accident, handicap...)
 - › réhabilitation d'un logement dégradé / insalubre
 - › réhabilitation de logements vacants

2

Grâce au soutien de la Ville de Bayeux et de Bayeux Intercom, d'autres types de travaux s'ajoutent au bouquet éligible :

- › coup de pouce aux jeunes ménages désireux d'acquérir un logement ancien à réhabiliter (prime de 5 000 € à 5 500 €)
- › prime « sortie de vacance » (de 2 000 € à 5 000 €)
- › travaux de rénovation énergétique pour les copropriétés
- › mise en valeur des façades d'immeubles
- › aménagement des cages d'escalier (dans les immeubles)

L'OPAH SE POURSUIT !

Le rythme des permanences proposées gratuitement et sur rendez-vous au siège de Bayeux Intercom, 4 place Gauquelin Despallières, évoluent à compter du 16 janvier 2024 :

- › 1^{er} mardi du mois de 14h à 17h
- › 3^e mardi du mois de 9h30 à 12h
- › 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 9h30 à 12h

Pratique

Permanences assurées toute l'année sauf durant les vacances de Noël et la première quinzaine du mois d'août. Pour prendre rendez-vous : CDHAT - 02 31 53 73 73 ou agence14@cdhat.fr

Conseil

Privilégiez un premier contact par téléphone pour vérifier l'éligibilité de votre projet !

URBANISME

DES RÈGLES À RESPECTER

Bayeux est, avec Honfleur, l'une des deux seules villes du Calvados à être dotées d'un Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV, ancien « secteur sauvegardé »). À ce règlement s'ajoutent le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et les périmètres autour des bâtiments (publics et privés) inscrits ou classés. Des règlements différents aux modalités particulières qu'il convient de respecter.

en bref

Idée reçue
 Contrairement aux idées reçues, la Cathédrale ne dispose pas d'un périmètre aux règles plus particulières que les autres bâtiments inscrits ou classés. Les logements situés à proximité sont en revanche soumis au Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV).

Dématérialisation
 Désormais, les demandes d'autorisation d'urbanisme (formulaires CERFA et pièces justificatives) sont téléversables sur le portail urba-demat.ter-bessin.fr

Service urbanisme
 2 bis place Gauquelin Despallières
 02 31 51 20 42
urbanisme@mairie-bayeux.fr

Carine Bion-Hetet
 Maire-adjointe en charge de l'urbanisme



le mot de...

« Avec son patrimoine préservé, Bayeux charme nombre d'habitants et de visiteurs. Pour protéger les éléments remarquables de l'histoire locale et maintenir une cohérence visuelle tout en répondant aux défis de demain, des règles d'urbanisme existent, évoluent, et protègent tout un chacun. »

À SAVOIR
 Lorsqu'un habitant souhaite réaliser des travaux de construction, de rénovation ou de modification sur son logement, son projet peut être soumis à autorisation. Si aujourd'hui les démarches sont spontanées lors de travaux de construction, elles sont parfois moins évidentes pour d'autres projets.

ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC - ERP (commerces, cabinets médicaux...)

Travaux sur une vitrine, une devanture ? Pose d'enseigne ? Aménagement intérieur ? Les ERP doivent contacter le service urbanisme pour étudier les modalités qui s'appliquent. À noter qu'un fonds territorial d'accessibilité a été créé en novembre 2023 pour accompagner la mise en accessibilité des ERP. Soumis à conditions, le financement peut atteindre 50 % du montant total des travaux dans la limite de 20 000 €.

Plus d'informations asp-public.fr

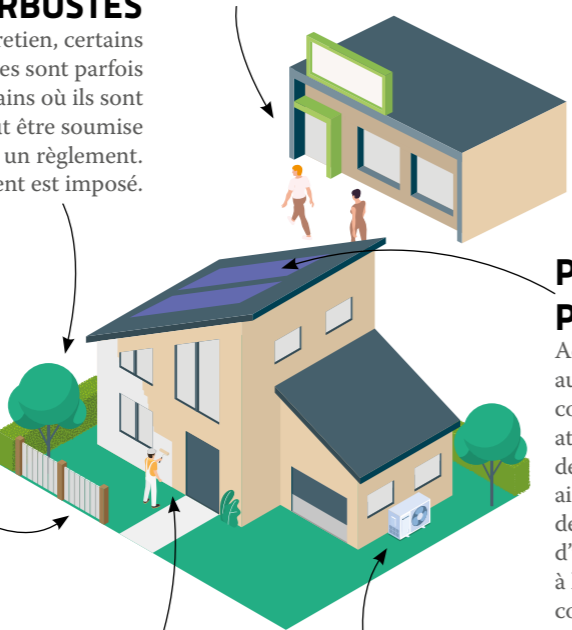
HAIES, ARBRES ET ARBUSTES

Parce qu'ils demandent de l'entretien, certains végétaux comme les haies, arbres ou arbustes sont parfois supprimés par les propriétaires des terrains où ils sont situés. Or leur destruction peut être soumise à autorisation s'ils sont protégés par un règlement. Dans ce cas leur remplacement est imposé.

CLÔTURES

Toute construction, modification ou destruction de clôture est soumise à autorisation du service urbanisme. Une attention toute particulière doit être portée aux haies qui ont un rôle autant esthétique qu'écologique (voir ci-dessus).

À Bayeux, la cohérence paysagère est minutieusement étudiée et la tendance est à la végétalisation. Avant toute destruction, il est donc nécessaire de se rapprocher du service urbanisme afin de connaître les modalités qui s'appliquent. Il est également possible de remplacer une haie par de nouvelles essences à l'entretien plus aisé.



PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Actuellement interdits au sein du PSMV. La Ville, consciente de l'évolution des attentes et besoins, s'est rapprochée des services de l'État qui ont ainsi engagé une procédure de modification des règles d'urbanisme. La pose pourrait à l'avenir être autorisée, sous conditions.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Selon le règlement qui s'applique et la nature des travaux prévus, une autorisation d'urbanisme peut être nécessaire. Si l'extérieur est modifié, aucun doute, le porteur de projet doit faire une demande. S'il s'agit de l'intérieur du logement, une autorisation peut également être nécessaire : certains propriétaires, notamment ceux situés au sein du PSMV, ne peuvent pas intervenir librement dans leur intérieur. Ce dernier pourrait en effet contenir des éléments remarquables à préserver.

À noter

Des aides sont proposées, sous conditions, aux porteurs de projets de rénovation énergétique. Voir page 6.

FAÇADES (ravalement, toiture, menuiseries...)

Si les travaux concernent un logement situé dans le PSMV ou dans le périmètre d'un bâtiment classé ou inscrit, une autorisation d'urbanisme est obligatoire. Dans tous les cas, il est demandé de se rapprocher du service urbanisme pour s'assurer de la nécessité d'une autorisation ou non.

Avant de me lancer dans les travaux...

1 Je définis mon projet (rénovation, extension...)

3 Je monte mon dossier
 Je peux aussi contacter gratuitement l'architecte conseil du CAUE*

4 Je dépose mon dossier en ligne sur urba-demat.ter-bessin.fr

2 Je me renseigne auprès du service urbanisme
 sur les formalités à accomplir et les règles à respecter (en prenant contact avec l'urbanisme, je mets toutes les chances de mon côté pour faciliter le traitement de ma demande)

5 Je patiente durant l'instruction de mon dossier
 Le service peut revenir vers moi pour me demander des pièces complémentaires ou m'informer du délai d'instruction maximum

6 Je reçois un arrêté...

AUTORISANT MES TRAVAUX

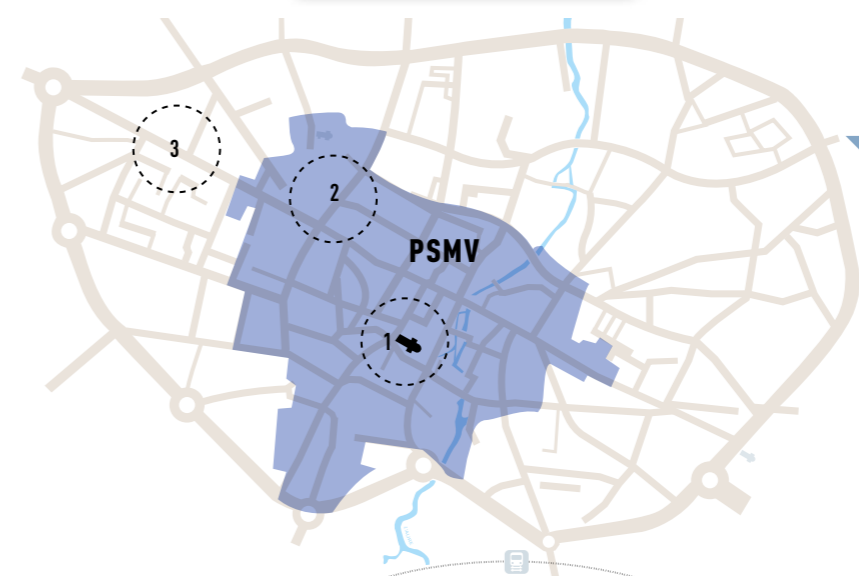
- > Je prends connaissance des prescriptions éventuelles et je m'assure de les respecter
- > Je l'affiche de manière visible, durant deux mois minimum et pendant toute la durée du chantier
- > Je dispose de trois ans (renouvelable jusqu'à 5 ans au total) pour faire mes travaux
- > Je déclare l'achèvement de mes travaux au service urbanisme ainsi qu'à la DGFiP (sur impots.gouv.fr)
- > Le service urbanisme peut contrôler et contester la conformité des travaux
- > Selon la nature de mes travaux (extension, création de stationnement...), je peux être redevable de la taxe d'aménagement (Plus d'informations auprès du Centre des Impôts)

N'AUTORISANT PAS MES TRAVAUX

- > Je revois mon projet

IMPORTANT
 Une décision n'est pas définitive. Elle peut être retirée sous trois mois.

* CAUE : Conseil en architecture, urbanisme et environnement (02 31 15 59 60)



PÉRIMÈTRES DE BÂTIMENTS INSCRITS OU CLASSÉS

En plus du PSMV, Bayeux doit composer avec 29 périmètres de bâtiments inscrits ou classés. On peut notamment citer la Cathédrale (1), la Maison Adam et Ève, le Couvent de la Charité (2), certains hôtels particuliers, les logis du jardin botanique, le manoir de la Caillette (3)... Là où le PSMV et les périmètres se croisent, le PSMV prime.

Périmètres indiqués à titre d'exemple (non contractuels)



GRAINE DE MOTS

DÉCOUVERTE ET DIVERSITÉ

Du 23 janvier au 10 février 2024, la 11^e édition de Graine de Mots rythmera le quotidien des spectateurs d'ici et d'ailleurs. Festival des arts de la parole, de la découverte et de la diversité, « GDM » mettra de nouveau l'accent sur le mot, le verbe, en offrant cette année une place de choix à la voix des femmes.



David Lemaresquier
Maire-adjoint en charge de l'action culturelle et de la vie associative

le mot de...

« Graine de Mots est devenu un incontournable de la scène régionale : soutenu par la DRAC, la Région Normandie et le Département du Calvados, il permet à la Ville de Bayeux de compléter son offre de soutien à la création avec un soutien à la diffusion. Il est la vitrine d'un travail mené tout au long de l'année par les artistes d'une part et par les équipes de la Halle ô Grains d'autre part. Avec une politique tarifaire inchangée et une offre variée, Graine de Mots est accessible à tous »

Têtes d'affiche mais également petites pépites à découvrir ; chanson, conte, théâtre, humour, marionnette... Graine de Mots se veut un festival pluriel, aussi bien dans les noms programmés que dans les styles proposés. Au total, une trentaine de rendez-vous figurent à l'agenda : spectacles, séances scolaires, actions culturelles et exposition permettront à tous les spectateurs d'y trouver leur bonheur.

HÉROÏNES MODERNES

Construit au cœur de la saison culturelle, Graine de Mots suivra les préceptes de sa grande sœur en mettant à l'honneur les « héroïnes modernes ». Aussi un parcours épo-

nyme sera à découvrir samedi 3 février. De 16h30 à 21h, trois spectacles – dont *Le champ des possibles* nommé aux Molières 2022 – feront entendre les témoignages de femmes d'horizons différents mais aux histoires qui se rejoignent. En parallèle, l'exposition « Brandir nos joies face aux violences conjugales » donnera une suite aux ateliers d'écriture menés par les artistes associées de la Halle ô Grains auprès de personnes victimes de violences conjugales. Un projet imaginé en parallèle de la soirée de soutien à OSYS – dispositif d'accompagnement des victimes, porté par le Foyer Jacques Cornu – proposée le 21 décembre à la Halle ô Grains.



2



5

- 1. Pink Machine
- 2. Fahrenheit 451
- 3. Celle qui marche loin
- 4. Poulettes
- 5. Je demande la route
- 6. L'autre voyage d'Ulysse



FESTIVAL
GRAINE DE MOTS, 11^E ÉDITION
DU 23 JANVIER
AU 10 FÉVRIER 2024
Programme complet disponible sur halleograins.bayeux.fr et dans tous les lieux publics

en bref

Mais aussi...

Je demande la route de et avec Roukiata Ouedraogo, soirée stand-up avec le Caen Comedy Club, *Fahrenheit 451* par la Compagnie Théâtre Amer, *La Conquête* par la Compagnie A, Juliette...

Ô Terre

Du 20 mars au 21 avril, l'événement « Ô Terre » mettra la planète à l'honneur ! Spectacles, expositions, tables rondes, conférences, banquet végétarien, projections, ateliers culinaires seront programmés pour célébrer la Terre. De nombreux acteurs locaux seront associés pour valoriser les initiatives locales.

Programme détaillé à venir.

GRAINE DE DÉCOUVERTE

Le second parcours de cette édition fait écho à l'une des ambitions premières du festival : découvrir et faire découvrir. Découvrir de nouvelles créations, des compagnies naissantes, des propositions inattendues... Comme pour les héroïnes modernes, le « parcours découverte » est construit sur une journée. De 10h30 à 20h, quatre spectacles – dont trois gratuits – mettront en avant la scène régionale, et notamment trois compagnies accueillies en résidence à Bayeux ainsi que des créations soutenues par la Halle ô Grains. Si le grand public est largement attendu, les professionnels du monde du spectacle se donnent

également rendez-vous à Bayeux : programmeurs de spectacles mais également financeurs sont conviés à profiter de cette journée de découvertes afin d'inscrire les nouvelles créations dans leurs propres saisons culturelles. Un soutien à la diffusion assuré par la Ville de Bayeux.

GRAINE DE MÔMES

Les plus jeunes, eux aussi, ont droit à leur parcours ! Naturellement intitulé « Graine de Mômes », ce dernier n'est pas construit sur une seule journée mais sur la totalité du festival. Du 24 janvier au 3 février, cinq spectacles spécialement conçus pour les bébés (dès six mois), enfants et adolescents, sont ainsi proposés.

En parallèle, des représentations dédiées au public scolaire sont programmées. Comptines, contes, théâtre d'ombres ou de papier... Les propositions sont originales et multiples. En prolongement de la découverte, un atelier théâtre de papier est proposé aux enfants : aux côtés des comédiens, les jeunes pousses s'initient à la création de figurines et au théâtre d'objets.

De la Halle ô Grains au Hors-Scène, de l'Auditorium à la Salle Toulouse Lautrec en passant par les 7 lieux et l'Espace Argouges, la parole sera donnée à toutes et tous, partout et pour tous !



Fêtes du millénaire de la Normandie. 924-1924. Bayeux. Sées. Bayeux : 8 & 9 juin 1924 par Wagner - 25FI/523 - Archives du Calvados

924 - 1924

Dossier

Défilé dans les rues de Bayeux. © Collection du MAHB

IL Y A CENT ANS... BAYEUX FÊTAIT SON MILLÉNAIRE

En juin 1924, tout Bayeux s'apprête à commémorer une date importante de l'histoire de la ville et de la région : celle du rattachement de la cité au duché de Normandie. Des « fêtes du millénaire » inoubliables pour les élus, habitants et visiteurs de passage.

Pour bien comprendre les raisons qui ont poussé la Ville de Bayeux à célébrer en 1924 son rattachement au duché de Normandie, remontons un peu le fil de l'Histoire... À la fin du IX^e siècle, en 891, le chef viking Rollon saccage Bayeux, tue le comte Béranger et enlève sa fille Poppa qu'il prendra pour « frilla » (épouse parmi les épouses, reconnue comme telle dans la culture viking). Quelques années plus tard, en 911,

le roi franc Charles le Simple négocie avec le puissant Rollon pour mettre fin à des années de violence. Les deux hommes signent le traité de Saint-Clair-sur-Epte : c'est la naissance du duché de Normandie. À cette époque, seuls les diocèses de Rouen, Évreux et Lisieux sont cédés à Rollon. C'est en 924, à l'issue d'un nouveau conflit (voir frise) que ceux de Bayeux et de Sées seront rattachés au territoire. Mille ans plus

tard, les Bayeusains décident ainsi de célébrer le rattachement de la ville au duché normand. Il faut dire qu'entre Poppa – femme du premier Duc de Normandie, mère du second, première d'une lignée devenue célèbre – et Guillaume le Conquérant – 8^e Duc de Normandie, roi d'Angleterre, dont l'épopée est contée dans la célèbre Tapisserie de Bayeux – les habitants de la capitale du Bessin ont une légitimité toute trouvée !

LES FÊTES DU MILLÉNAIRE

Sous l'égide de Monsieur Ernult, Maire de l'époque, les festivités sont programmées les 8 et 9 juin 1924. Lors d'un banquet réunissant de nombreux officiels, il accueille ces « fils de même origine, de même souche, portant dans leurs veines le sang généreux de ces conquérants Normands ». Des délégations scandinaves, canadiennes, anglo-normandes font le déplacement. Elles ignorent que, vingt ans plus tard, des événements tragiques les ramèneront sur les côtes normandes... Mais en 1924, l'heure est à la fête et toute la ville est en émoi ! Dans le bulletin de la Société des Arts et Belles Lettres de Bayeux, paru en 1926, un contemporain décrit l'ambiance qui règne dans la capitale du Bessin : « Depuis des jours et des jours des légions de peintres ont rafraîchi l'extérieur des bâtiments municipaux et la plupart des devantures des magasins de la Cité ; les rues pavoisées et enguirlandées, les arcs de triomphe offrent un aspect des plus pittoresques ; les riverains ont rivalisé de bon goût pour orner leur façade et donner aux vieux logis un air de jeunesse ». Une

kermesse est installée dans les jardins de la bibliothèque (actuel Hôtel du Doyen), des pièces de théâtre, des concerts, une grande cavalcade sont programmés, la Cathédrale est illuminée grâce à l'électricité récemment arrivée en ville et la Halle aux Grains accueille un bal.

UN TÉMOIGNAGE TOUJOURS VISIBLE

Mais l'événement qui réunit tous les habitants est sans conteste le défilé costumé du 9 juin. Un cortège accompagne jusqu'à l'Hôtel de Ville la « reine de la dentelle » qui est alors reçue par les élus. Ces derniers y ont inauguré la veille une plaque à la mémoire de Poppa (ou Pope) Béranger, « premier chaînon de cette race puissante que créèrent les hommes du Nord, lorsqu'ils s'implantèrent sur notre sol et s'allièrent aux vieilles Souches Gauloises » déclara M. Ernult. Ce témoignage historique est toujours visible sur le mur de la mairie. D'autres, plus rares, sont peut-être cachés dans vos armoires... Comme ce cruchon en porcelaine, réalisé par la manufacture bayeusaine ! Un petit souvenir de 6 cm de hauteur, témoin inaltérable de ces « fêtes du millénaire ». ▲



Loïc Jamin
Maire-adjoint en charge du tourisme, des musées, de l'attractivité et de la valorisation du patrimoine

le mot de...

« En juin 2024, nous célébrerons le 80^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie. Juin 1924... Juin 2024... De tous temps Bayeux a accueilli le monde ! Notre sens de l'hospitalité, de la commémoration et du souvenir est ancré dans nos gènes et nous continuerons de célébrer les événements qui ont fait notre histoire et celle de la Normandie. »



Cruchon réalisé par la manufacture de porcelaine de Bayeux à l'occasion des fêtes du millénaire.



La plaque commémorant le millénaire du rattachement de Bayeux au duché de Normandie, fixée sur le mur de l'Hôtel de Ville en juin 1924, est toujours visible.



Les participants aux fêtes du millénaire lors du défilé rue Tardif, devant la maison à pans de bois rue des Cuisiniers et sur le parvis de l'Hôtel de Ville. © Collection du MAHB

Quelques dates clés...

891

Les Vikings, menés par leur chef Rollon – futur premier Duc de Normandie – saccagent Bayeux, tuent le comte Béranger et enlèvent sa fille Poppa. Forcée au mariage avec Rollon, Poppa lui donnera un fils : Guillaume Longe-Épée.

911

Traité de Saint-Clair-sur-Epte. Le roi franc Charles le Simple négocie avec Rollon pour mettre fin à des années de violence. C'est la naissance du duché de Normandie dans ses premiers contours : Rollon détient les terres des diocèses de Rouen, Évreux et Lisieux. Il se convertit au christianisme et jure fidélité à Charles le Simple.

923

Charles le Simple perd le trône de France.

924

Parce que Rollon reste fidèle au signataire du traité de 911, le nouveau roi Raoul envahit ses terres. Rollon réplique féroce et un nouveau traité de paix est conclu. Raoul accorde deux nouveaux territoires à Rollon : le Bessin et l'Hiémois (Sées).

1027

Naissance de Guillaume, 8^e Duc de Normandie, futur Conquérant et roi d'Angleterre, descendant de Poppa et de Rollon. Son épopée est contée dans la Tapisserie de Bayeux.

1924

Millénaire du rattachement de Bayeux et Sées au duché de Normandie. La ville natale de Poppa, mère des Ducs de Normandie, est choisie pour accueillir les festivités. Une plaque commémorative est fixée au mur de l'Hôtel de Ville.



RÉSIDENCE BELLEVUE
NOUVEAU CHAPITRE



le mot de...

Jean Lepaulmier
Maire-adjoint en charge des travaux,
de la voirie, des bâtiments
et de la sécurité

« Des projets d'envergure aux travaux du quotidien, nos équipes s'affairent pour offrir aux habitants un cadre de vie agréable et sécurisant. Si nous ne pouvons répondre à toutes les demandes simultanément, nous tenons un calendrier d'interventions selon différents niveaux de faisabilité : technique, financière et météorologique. »

Une nouvelle page s'écrit rue Bellevue à Bayeux. L'ancienne maison de retraite de l'hôpital, vendue par l'établissement hospitalier avant d'être détruite en octobre 2021, a laissé place à quatre bâtiments flambant neufs. Les nouveaux locataires ont pris possession des premiers appartements en novembre dernier.

Ancienne maison de retraite de l'hôpital, la résidence Bellevue n'accueillait plus de résidents depuis leur transfert en 2018 à l'EPHAD de Port-en-Bessin-Huppain. Vendu par l'établissement hospitalier, le bâtiment des années 70 – vétuste, tout en longueur, inadapté aux attentes actuelles – ne pouvait en l'état accueillir une offre résidentielle.

La société NOVALYS et le bailleur social Immobilière Basse Seine, positionnés sur le projet, avaient entamé la phase de démolition durant l'automne 2021 avant de lancer la construction de quatre bâtiments pour un total de 90 appartements de type T2 à T5. ▲



PREMIÈRE LIVRAISON

Le 21 novembre dernier, deux bâtiments sur quatre ont été livrés. Ils comptent à eux deux 52 logements dont un T1, douze T2, vingt-quatre T3 et quinze T4.

La seconde livraison est prévue au printemps 2024.



Dans une logique environnementale, les matériaux de la démolition ont été réutilisés pour la reconstruction et une chaufferie à granulés de bois a été mise en service dans les bâtiments.



La Ville assure l'aménagement paysager du site : en conservant une bande foncière en limite de résidence, elle valorise notamment les cheminements piétons déjà existants.

en bref



Route de Littry

L'aménagement du quartier des Libérateurs, route de Littry, se poursuit. La livraison de la première phase (69 maisons individuelles) est prévue début 2024 avec des constructions réalisées sur 90 % des parcelles disponibles. La seconde phase (terrain situé entre la première partie du quartier et le site d'accueil des gens du voyage) concerne quant à elle 65 parcelles en cours de viabilisation. Leur livraison est prévue en 2026. L'aménagement est accompagné de plantation d'arbres, de création de pistes cyclables et d'une valorisation paysagère particulièrement soignée.

LES TRAVAUX C'EST AUSSI...



C'EST AU PROGRAMME !

Un aménagement d'ampleur est prévu avenue Yves Dubois de la Cotardière et rue de Lübbecke : réfection des réseaux des eaux pluviales et des eaux usées, modernisation de l'éclairage, création de pistes cyclables, créations paysagères... Des travaux qui demandent une préparation et des études préalables. En attendant, la voirie – très abîmée – va être reprise durant l'hiver. Des perturbations de la circulation et du stationnement sont à prévoir.



C'EST FAIT !

Après les écoles publiques en 2022/2023, de nouveaux abris vélo ont été installés à Bayeux en fin d'année ! Positionnés à l'entrée du Jardin botanique (rue de Port-en-Bessin), place Québec, devant le complexe sportif Eindhoven (agrandissement) et sur le parking du groupement Axanté rue François Coulet, ils rejoignent les installations cyclables déployées par Bayeux Intercom. Quatre abris supplémentaires devraient rejoindre le maillage en 2024.

EXPOSITION

Dialogue en œuvre(s) : une collection au cœur de la création



Pour clore son 10^e anniversaire, le MAHB organise une exposition contemporaine en partenariat avec les artistes adultes du Radeau. Ces derniers présentent les travaux réalisés tout au long de l'année dans le cadre du cours « démarches artistiques » dirigé par David Lemaesquier. Pour créer ses œuvres, la dizaine d'artistes s'est inspirée des collections du MAHB : une même œuvre a pu faire naître plusieurs projets, aux approches différentes et aux techniques variées. Au total, plus d'une centaine de travaux seront exposés ; des créations à découvrir non seulement dans la salle d'exposition temporaire du MAHB mais aussi aux côtés de leurs sources d'inspiration au cœur du parcours permanent. Un véritable dialogue et une redécouverte originale des œuvres patrimoniales du musée bayeusain !

PRATIQUE

À découvrir du 1^{er} décembre 2023 au 17 mars 2024 au Musée d'Art et d'Histoire Baron Gérard, rue du Bienvenu (attention, fermeture annuelle du musée durant tout le mois de janvier). Compris dans le droit d'entrée au musée. Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans et les détenteurs de la carte ambassadeur.

SENIORS

Ateliers bien vieillir

En septembre dernier, le CCAS de Bayeux - avec le soutien de la conférence départementale des financeurs - a mis en place des ateliers à destination des Bayeusaines et Bayeusains de plus de 60 ans. Deux fois par mois, les inscrits ont rendez-vous, au choix, dans l'un des trois lieux investis par l'animatrice et sophrologue Christèle Leclerc : l'Espace Argouges, l'Espace Saint-Jean et la résidence autonomie Clemenceau. Durant ces séances, les participants apprennent à mieux se connaître, à renforcer leurs capacités d'adaptation, à évaluer les effets du stress sur la santé, à le gérer... Au-delà des bienfaits thérapeutiques, les ateliers « bien vieillir » permettent des échanges entre les trois groupes constitués. Une démarche santé donc, mais également sociale, qui promet d'aller encore plus loin avec, après les fêtes, des sessions délocalisées pour faire découvrir les structures sportives de la Ville et pourquoi pas amener les intéressés vers des pratiques régulières.



SOLIDARITÉ

Un cahier, un stylo, un crayon pour les enfants du Congo

Du 26 septembre au 21 octobre 2022, l'association Solidarités internationales France-Congo organisait une collecte de fournitures scolaires à destination des enfants du Congo-Brazzaville. Pour aider ces derniers à aller à l'école, à apprendre, chacun était invité à donner un cahier, un stylo ou un crayon. Soutenue par la Ville et le CCAS de Bayeux, l'opération avait été largement suivie, notamment par les Espaces Argouges et Saint-Jean, le Rotary Club, les écoles bayeusaines et le collège Letot. Au total, 443 kilos de fournitures avaient été collectées. Acheminées par conteneur, elles ont été réceptionnées début 2023 par une association locale qui a supervisé la distribution aux écoliers. Informé de ce geste de solidarité, le Ministère des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire du Congo a - lors d'un passage en Normandie - demandé à rencontrer Lydie Poulet, maire-adjointe de Bayeux en charge de l'action sociale. Le contact établi, de nouvelles opérations pourraient voir le jour en 2024. À suivre !

Instagram



601 likes

Ce trimestre, vous avez particulièrement aimé cette photo du hêtre pleureur situé au cœur du Jardin botanique !

@bayeuxofficiel

SPORT

Foulées de Bayeux : un anniversaire et un nouveau départ

L'événement sportif incontournable des printemps bayeusains fêtera en 2024 son 40^e anniversaire ! Un véritable tournant pour les Foulées avec le passage de relais entre l'association fondatrice et le Stade athlétique bayeusain. Ce dernier sera épaulé par l'agence événementielle caennaise TBMS spécialisée dans l'organisation d'événements sportifs. Que les Bayeusains se rassurent : la Ville a veillé à ce que soient conservés les éléments qui ont fait le succès des Foulées ! Ainsi, **dimanche 24 mars prochain**, les coureurs retrouveront leurs différents parcours, les écoliers participeront gratuitement et les visiteurs flâneront dans les allées du village des Foulées. Trois courses - contre deux auparavant - seront qualificatives pour les championnats de France. Parallèlement, de petites évolutions pourraient voir le jour, notamment au niveau des horaires et des animations.



ÉQUIPEMENT

La piste d'athlétisme réhabilitée

Initialement prévus du 7 août au 1^{er} octobre, les travaux de réhabilitation de la piste d'athlétisme du stade Henry Jeanne ont finalement été réceptionnés le 20 octobre. Un léger retard qui impacte l'ultime étape du chantier : le marquage de la piste, impossible à effectuer en hiver en raison des conditions météorologiques. Malgré cela, le Stade athlétique bayeusain, Courir pour les trisomiques et le Bayeux FC - délocalisés durant les travaux - ont retrouvé avec joie les vestiaires du stade Henry Jeanne. Même plaisir du côté des scolaires, nombreux à utiliser l'équipement municipal durant les heures de classe. Les coureurs aux profils variés ont ainsi découvert une piste entièrement rénovée. Trous, flaques et malformations ne sont depuis que lointains souvenirs !



AGENDA

EXPOSITION
DIALOGUE EN ŒUVRE(S) AU MAHB
Jusqu'au 17 mars 2024

NUITS DE LA LECTURE
Du 18 au 21 janvier

GRAINE DE MOTS
Du 23 janvier au 10 février

GEEKORAMA #6
2 & 3 mars

Ô TERRE

Du 20 mars au 21 avril

40^e FOULÉES DE BAYEUX
Dimanche 24 mars

CONSEILS MUNICIPAUX

**7 février, 20 mars
et 10 avril 2024**

Bayeux Intercom,
place Gauquelin Despallières
(salle des assemblées).
Les séances sont publiques.

à noter



Infos pratiques, permanences,
agenda, démarches en ligne...
Retrouvez toutes les infos sur
bayeux.fr



expression de la

MAJORITÉ

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ : Patrick GOMONT, Arnaud TANQUEREL, Christine CABON, Lydie POULET, Loïc JAMIN, Carine BION-HETET, Jean-Marc DELORME, Emmanuelle CHABERTIER, David LEMARESQUIER, Jean LEPAULMIER, Françoise JEAN-PIERRE, Monique PERIAUX, Didier BAREY, Sylvie CAYREL, Patrick CREVEL, Béatrice CHATEL, Philippe LAULHÉ, Marie-Emmanuelle JOLIBOIS, Éric PIOGER, Isa BOUDARD, Aurélien MARIE, Agnès VALETTE, Bertrand COLLET-MORIN, Christelle BASLEY, Justin BRIANE, Aurélien ANDRÉ, Olivier LAISNEY, Manuela FREMIOT-SIMON.

Le 2 novembre, l'exceptionnelle tempête Ciarán a balayé le Nord-Ouest de la France et semé le chaos partout sur son passage. Si nous ne sommes pas les plus à plaindre, que nous n'avons eu à déplorer aucune perte humaine, ni de dégâts majeurs sur nos équipements ou notre patrimoine bâti, ces vents violents ont eu un impact significatif à Bayeux. Ciarán a couché 100 arbres au total.

Vous avez pu apprécier la capacité de mobilisation et de réactivité de nos équipes avant, pendant et après la tempête. Les services techniques pour dégager les obstacles sur le réseau

routier communal afin de permettre aux secours éventuels de passer et aux habitants de circuler ; la police municipale pour les sécuriser ; l'accueil-population, la communication et le cabinet du maire pour centraliser les appels, collecter les besoins et hiérarchiser les urgences. 40 agents ont par la suite comptabilisé 1 800 heures d'intervention pour redonner un visage plus conforme à notre belle ville.

Nous voulons ici saluer l'engagement de l'ensemble de nos agents municipaux dans leur fonction au quotidien. Nous souhaitons que chaque agent, quel que soit son statut ou sa fonction,

investi dans ses missions, animé par le sens profond du service public pour le bien vivre des Bayeusains, soit convaincu de son importance. Qu'ils sachent que c'est ensemble que nous relèverons le défi de la haute qualité de service que vous êtes en droit d'attendre.

Joyeux Noël et excellentes fêtes de fin d'année à tous.

expression de la

MINORITÉ

BAYEUX DEMAIN : Agnès FURON, Dario PIZZUTO, Stéphanie ASTIER, Richard BROUZES.

Le renouvellement de la délégation de service publique de nos bus mi 2024 devrait être l'occasion d'un débat approfondi avec les citoyens sur la mobilité. Et les questions sont nombreuses. Comment répondre au mieux aux besoins ? Quels types de véhicules, quels horaires et fréquence ? Faut-il étendre les lignes vers d'autres secteurs ? Comment articuler ce service avec les autres mobilités ? En cours de rédaction, le cahier des charges offre l'occasion d'ouvrir de nouvelles perspectives. Nous pensons qu'il faut être ambitieux et imaginaire dans ce

domaine, principal responsable de nos émissions de gaz à effet de serre. Le tracé médiéval de notre ville devrait nous permettre de rendre rapidement aux piétons une place leur assurant confort et sécurité en revoyant la place de la voiture. Son usage devrait rester le ville à ville lorsque qu'il n'y a pas d'autres alternatives. Mais tarifs et facilité d'usage doivent aussi être questionnés. Actuellement, la vente des billets et les abonnements ne couvrent que 10% des frais de fonctionnement (sans amortissement des véhicules). Plutôt que des bus tournant à vide à

certaines heures il conviendrait d'étudier une éventuelle gratuité au moins certains jours ou à certaines heures. Il faut enfin penser la complémentarité entre les modes de transport avec des points relais (gare, parking de covoiturage) et les équiper d'abris vélo sécurisés. Les alertes climatiques, les pollutions et la lutte contre la sédentarité nous imposent d'agir vite.

RASSEMBLEMENT POUR BAYEUX : Philippe CHAPRON.

Je reviens, comme annoncé dans ma précédente tribune, sur certaines propositions qui pourraient être de nature à améliorer la situation de sur fréquentation touristique concernant notre belle ville. Les premiers problèmes identifiés sont les difficultés de circulation et de stationnement. A ce sujet il conviendrait d'aménager de nouveaux parkings un peu plus extérieurs, aux abords du By pass, dans des espaces encore disponibles. Certains terrains, qualifiés de « verrues » pourraient être, également, re qualifiés en ce sens. Afin de

ne pas pénaliser les Personnes à Mobilité Réduite, une navette gratuite et avec horaires fixes, pourrait être envisagée. Une extension, cette fois payante, pourrait être appliquée aux personnes « valides ». Conjointement il serait bon de revoir le système des parkings de centre ville, dont certains pourraient être réservés à des abonnés résidents. Une politique ambitieuse devrait également être menée, concernant une piétonisation, totale ou partielle du centre ville. Un mot également concernant certains abus,

devant être combattus, dans le développement spectaculaire des « Airbnb », celui ci favorisant outrancièrement une clientèle de passage au détriment des habitants « à l'année ». Bien évidemment ces éventuelles mesures devront faire l'objet d'une large consultation auprès des habitants et des acteurs économiques, afin d'établir le meilleur consensus possible sur le sujet, sachant qu'il sera difficile, comme toujours, de satisfaire tout le monde.

FRANCINE ET BERNADETTE
LUTINS
DU PÈRE NOËL

Depuis neuf ans déjà, les séniors de la résidence Domitys donnent de leur temps pour répondre aux courriers déposés par les enfants dans les boîtes aux lettres de Noël. Francine, 81 ans, et Bernadette, 86 ans, ont récemment rejoint la joyeuse bande de lutins et ne comptent pas leurs heures pour répondre le plus vite possible aux jeunes expéditeurs.

Bonnet rouge vissé sur la tête, crayon à la main, sourire aux lèvres, Francine et Bernadette sont parées pour l'une des plus jolies missions de l'année : répondre aux lettres adressées au Père Noël par les enfants de Bayeux et des alentours. Un projet initié il y a près de dix ans par Bayeux Shopping, l'association intercommunale des commerçants, et la résidence Domitys. Dès l'installation des boîtes

en décembre, une à deux levées sont effectuées chaque semaine et autant de livraisons à Domitys au Pôle Nord. Là, deux à trois ateliers d'écriture hebdomadaires sont programmés. Objectif ? Répondre à tous les enfants ! Si Francine (à droite sur la photo) a rejoint l'équipe des lutins en 2022, c'est une première pour Bernadette, arrivée il y a quelques semaines seulement dans la capitale du Bessin.

« Faire partie des lutins de Noël, c'est donner du plaisir aux enfants mais c'est aussi rompre l'isolement. »

« C'est un retour aux sources puisque je suis née à Bayeux, précise fièrement la Bajocasse. J'y ai fait toute ma scolarité avant de poursuivre une carrière dans les finances publiques. » Installée en périphérie de Caen, elle a retrouvé sa ville natale en septembre dernier. « Depuis, je découvre les nombreuses activités programmées par la résidence. » À ses côtés, Francine, Bayeusaine depuis dix-huit mois, ne boude pas son plaisir. « Parmi les animations qui nous sont proposées, répondre aux enfants est une joie inégalable. » Pour l'ancienne assistante maternelle, participer était une évidence. « J'aurais aimé, moi, recevoir une réponse du Père Noël lorsque j'étais plus jeune ! »

Minutieuses, appliquées, les deux collègues sont accompagnées dans leur tâche par Émilie Lanciaux, bras-droit du Père Noël et animatrice au sein de la résidence. Avec passion et dynamisme, la jeune femme coordonne depuis toujours le dispositif aux côtés de Bayeux Shopping. « Émilie a des modèles de réponses dont nous pouvons nous inspirer, » explique Francine. Une aubaine pour Bernadette qui avoue « maîtriser sans problème l'orthographe » mais craindre « de ne pas avoir d'idées pour enrichir la lettre ». Et si l'exercice semble doux et joyeux, il arrive parfois aux lutins de se retrouver face à des demandes inattendues. « Nous avons reçu un jour

un courrier de la part d'un petit garçon qui demandait des bonbons pour sa sœur atteinte d'une maladie grave, se remémore Francine. Une autre fois, c'est une petite fille qui demandait un compagnon pour sa maman... » Des lettres émouvantes auxquelles ces elfes d'un jour doivent répondre avec la plus grande délicatesse. « Même si nous représentons le Père Noël, nous ne devons pas donner de faux espoirs aux enfants. » Pour éviter toute déconvenue, les lettres sont relues par Émilie. Contenu, signature, prénom de l'enfant... Le moindre détail est scruté par le lutin en chef ! En 2022, les petites mains ont traité 207 demandes. « C'est qu'on ne chôme pas ! » plaisante Francine. Avec sa nouvelle collègue et les autres lutins de la résidence, elle attend désormais chaque année avec impatience ces moments de convivialité. « Nous avons plaisir à nous retrouver tous ensemble pour ces sessions d'écriture, avoue l'octogénaire. Faire partie des lutins de Noël, c'est donner du plaisir aux enfants mais c'est aussi rompre l'isolement. » Une belle idée devenue tradition... De Noël.



10 ARBRES COUPÉS OU TOMBÉS = 15 ARBRES PLANTÉS

LA
STAT'

721

ARBRES PLANTÉS
DEPUIS 2013, CONTRE

460
ABATTUS



À BAYEUX, ON PLANTE PLUS
D'ARBRES QU'ON N'EN RETIRE !